

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Nous nous réunissons aujourd'hui notamment pour dresser un bilan de rentrée dans les 1^{er} et 2nd degrés. Celle-ci ne s'est pas déroulée sans difficultés, notamment au regard du nombre d'enseignants déficitaire dans certaines disciplines du secondaire et aux changements parfois complets des équipes de direction. Nous espérons que malgré ces changements les équipes éducatives pourront mener à bien tous leurs projets. Revenons sur plusieurs points, qui, pourraient expliquer des conditions de rentrée parfois complexes.

D'abord, la perte d'attractivité du métier d'enseignant au niveau national se retrouve également au niveau départemental : le nombre de renoncements, démissions, demandes de disponibilité, ruptures conventionnelles ou tout autre moyen de quitter l'Education Nationale sont régulièrement en augmentation, le nombre de candidats aux concours, en baisse depuis plusieurs années, ne permet désormais plus de couvrir les besoins. Or, depuis de nombreuses années, **le Sgen-CFDT a alerté l'institution sur la problématique salariale, le sentiment de déclassement et de non reconnaissance sociale, les missions sans cesse alourdies (exemple dans le premier degré du service Toutes Taches Comprises), les conditions de travail dégradées des enseignants...** Ce n'est donc pas avec surprise mais avec fatalisme et regrets que nous constatons l'inévitable. L'Etat n'a pas accordé les moyens nécessaires à une véritable politique éducative, de fait, enseignants, élèves, AESH, AED et, au-delà, la société dans son ensemble en paient aujourd'hui le prix.

De plus, suite aux annonces médiatiques des derniers mois, nous pouvons noter que l'institution n'est plus aujourd'hui dans le déni des réalités. Soudainement l'Education devient même une priorité de M. Le Président. 5 ans après, il était temps... Reste que les personnels ont souvent été échaudés par les effets d'annonces non suivis des faits : **nous attendons donc que les discours se traduisent rapidement en actes et que les décisions prises le soient en concertation avec les enseignants et leurs représentants.** Nous serons également attentifs aux dérives possibles : nous n'accepterons pas une éducation au rabais avec des personnels non formés et sous-payés ou une mise en concurrence des écoles suivant leur « projet ». L'école n'a pas vocation à se conformer aux maîtres mots de l'entreprise : libéralisation, flexibilité, compétitivité !

Le Sgen-CFDT souhaite à l'occasion de cette instance pointer, à nouveau, deux problèmes majeurs qui, s'ils ne font pas les gros titres médiatiques, participent de la dégradation des conditions de travail des personnels.

Tout d'abord, le bâti scolaire. L'épidémie de Covid a mis en lumière le problème de la qualité de l'air, l'insuffisance des points d'eau dans de nombreux établissements. Les canicules, désormais appelées à se répéter, rendent quant à elles, insupportables le travail dans des bâtiments très chauds alors qu'ils sont difficiles à chauffer en hiver. L'Etat doit engager une concertation avec les communes et les collectivités

territoriales pour diagnostiquer et apporter des solutions concrètes aux établissements concernés. Il faut que nos institutions cessent de se renvoyer la balle des responsabilités et travaillent de concert. Nous souhaitons que ce soit là un des sujets de la « grande concertation » annoncée.

Nous appelons les collectivités territoriales à s'engager dans une politique ambitieuse, dans le domaine bâtiminaire pour les élèves de notre département. La sécurité des élèves et des agents a été bien prise en compte sur le secteur du Val d'Ajol, nous regrettons cependant que les décisions n'aient pas été prises en amont et qu'une véritable réflexion sur l'avenir des collégiens de tout un village n'ait pas été prise au préalable en considération.

Ensuite, revenons sur l'école inclusive. Le rapport de la défenseur des droits du 25 août 2022 rejoint le constat alarmant que le Sgen-CFDT a régulièrement dressé lors des instances : ce rapport pointe notamment, je cite, « des modalités d'accompagnement inadaptées aux besoins des élèves en situation de handicap » avec, entre autre, un « manque de concertation des acteurs », « l'inexistence de la formation des enseignants et celle « insuffisante et inadaptée des AESH », une gestion des PIAL qui vise « à la rationalité au détriment de la prise en compte des besoins des enfants », la « précarité » « le manque de reconnaissance » la « marginalisation » des personnels AESH...

Nous appelons l'institution à mettre en œuvre les préconisations de la défenseur des droits et à déployer enfin les moyens nécessaires à une politique de l'inclusion qui ne soit pas simplement une politique de façade.

Enfin un sujet d'interrogation pour les enseignants et notre organisation syndicale : **les évaluations d'école** qui vont se généraliser. La définition d'évaluation est la suivante : action d'évaluer, de déterminer la valeur de quelque chose. Nous connaissons pourtant la valeur de l'Ecole de la République, bien qu'elle soit souvent malmenée. Quel apport, en dehors du stress des équipes, cela a-t-il ? Quel temps de travail supplémentaire cela représente-t-il ? Cela se transforme-t-il en catalogue de critères plus ou moins bien cochés ou bien cela a-t-il une conséquence sur la qualité de vie au travail des collègues ? La grille d'observation est-elle établie conjointement avec les équipes ? En tant que professionnels, nous pratiquons dans nos classes une pédagogie explicite et nous en attendons autant de la part de ceux qui viennent nous côtoyer dans notre quotidien. L'administration travaille avec des données chiffrées quand nous œuvrons avec de l'humain... Sommes-nous certains de pouvoir nous rejoindre ?

De fait, les premières remontées des équipes « évaluées » ne sont guère favorables : au-delà du temps de travail supplémentaire engagé, les équipes pédagogiques pointent une évaluation « sanction », un manque de bienveillance et de dialogue, des exigences peu pertinentes... La mise en œuvre de cette commande ministérielle semble, à ce jour, bien loin d'une démarche constructive et partagée, source de réels progrès pour nos écoles. La « confiance retrouvée » avec les enseignants, que M. Le Président appelle de ses vœux, ne commence-t-elle pas d'abord par celle accordée de manière explicite aux enseignants sur le terrain ?

Merci pour votre écoute.